

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XX

Québec, 30 mai 1908

No 42

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 657. — Les Quarante-Heures de la semaine, 657. — Mandement à l'occasion des fêtes du Monument Laval, 658. — Pour les pêcheurs agonisants, 662. — Visite pastorale, 664. — Lettre ouverte de Mgr Touchet, 664. — Au Japon, 665. — Le jugement du Père Monsabré, 666. — Bibliographie, 671.

Calendrier

— o —

31	DIM.	b	Dim. dans l'oct. Ste Angèle de Mérici, vierge. <i>Kyr.</i> des dbls ^t vèp., du suiv., mém. du préc. du dim. et de l'oct.
1	Lundi	b	Notre-Dame de Grâces <i>dbl. maj.</i>
2	Mardi	† b	} De l'octave
3	Merc.	† b	
4	Jedi	b	Octave de l'Ascension.
5	Vend.	r	S. Boniface, évêque et martyr. [2 cl.
6	Samd.	r	Jeune. Vigile. Bénéd. des Fonts (vl.). Litanies doublées. <i>Kyr.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

31 mai, Ecole Normale Laval. — 1^{er} juin, Saint-Désiré. — 3. Sainte-Emélie. — Hospice Saint-Charles, Québec.

MANDEMENT

A L'OCCASION DU DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA MORT
DU VÉNÉRABLE MONSIEUR DE LAVAL ET
DE L'ÉRECTION D'UN MONUMENT EN SON HONNEUR
DANS LA VILLE DE QUÉBEC

(*Suite et fin*).

Rien d'étonnant que cet évêque, si romain dans sa doctrine et dans toutes ses vues, eût pour le successeur auguste de saint Pierre une profonde et inaltérable vénération.

Dès le début de son administration, il avait pris soin, comme pour mieux assurer l'apostolicité de son Église, de la tenir, malgré certaines prétentions contraires, sous la dépendance directe et immédiate du Siège Apostolique. Ce Siège représentait à ses yeux l'indéfectible primauté qui, de par la volonté du Christ et grâce à une série non interrompue de pontifes, étend de siècle en siècle son sceptre bienfaisant sur la longue série des générations chrétiennes.

Par Monseigneur de Laval, comme par un intermédiaire d'incontestable autorité, l'Église de Québec et les nombreuses Églises qui en sont issues remontent sûrement jusqu'au principe de tout pouvoir spirituel et de toute juridiction.

Comme il se plaisait, ce digne évêque, à honorer de toute son âme cette autorité souveraine et le Pontife régnant qui en est le dépositaire et l'organe ! Des relations fréquentes sur l'état spirituel et même temporel de son diocèse — relations toujours empreintes de la plus haute déférence vis-à-vis de Notre Saint Père le Pape —, le tenaient régulièrement en communication avec la cour de Rome. Son esprit et son cœur puisaient à cette source leurs directions et leurs inspirations.

De là son zèle constant, actif, infatigable pour propager la foi chrétienne et étendre jusqu'aux extrêmes limites de l'Amérique septentrionale les frontières du royaume de Jésus-Christ.

Catholique veut dire universel. Cette propriété de la vraie

Église, qui n'est que la mise en acte de l'universalité de la Rédemption, éclate singulièrement dans les origines de l'Église du Canada. De Québec, sous l'impulsion et avec les bénédictions de Monseigneur de Laval, partaient chaque année, tantôt pour les régions déjà explorées de l'Acadie, tantôt pour les territoires plus lointains et plus inconnus de l'Ouest, des missionnaires à l'âme vaillante, désireux de conquérir des âmes à Dieu et de planter partout, au cœur des forêts séculaires ou sur le bord des grands lacs, l'étendard sacré de la croix. L'œuvre des missions avait sans doute précédé l'arrivée du premier évêque canadien, mais on ne saurait nier que celui-ci leur imprima un vigoureux essor.

Le dévoué prélat était lui-même embrasé d'un zèle tout apostolique. Malgré les innombrables soucis d'une administration laborieuse qui semblait exiger sa présence au centre de la colonie, il n'hésitait pas, dans l'intérêt des pauvres, des ignorants et des humbles, à entreprendre les plus longs et les plus pénibles trajets. Semblable aux premiers apôtres dont il sentait en son âme la foi et la charité agissante, il bravait toutes les fatigues, il affrontait tous les périls, il s'imposait les plus rudes privations pour aller porter au loin la parole de vie, bénir de ses mains pasteurs et brebis, et marquer de l'onction qui fait les forts le front des néophytes et des jeunes chrétiens. Ce descendant d'une des plus nobles familles de France se mettait, pour servir le Christ, au rang des plus humbles prêtres. Il voyageait pauvrement, comme jadis son divin Maître sur la route de l'Égypte. Notre sol, foulé en cent endroits divers par le pied de cet autre Paul, garde avec respect la trace de ses pas.

Ce sont des vestiges sacrés : et ils nous rappellent que la vraie Église, dont Monseigneur de Laval eut le mérite et l'honneur d'implanter ici un rameau si vigoureux, ne croît et ne prospère que dans une terre sanctifiée.

Que si l'Église catholique est sainte, Dieu merci, Nos Très Chers Frères, ce joyau de l'Épouse du Christ n'a pas manqué, dès l'origine, au diadème de l'Église de Québec. Vraiment, nous ne saurions assez remercier le Ciel d'avoir entouré d'une couronne d'âmes d'élite, de vierges intrépi-

des, d'incomparables apôtres, de citoyens de toute classe mus par le plus pur esprit de foi, le berceau de la nationalité canadienne. Champlain, de Tracy, de Maisonneuve, Lallemand, de Brébeuf, Jogues, Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Marguerite Bourgeoys sont des noms que les peuples les plus fiers de leur blason pourraient légitimement nous envier.

Or, parmi toutes ces figures, il en est une qui par la majesté, la vigueur, la beauté virile des traits, comme aussi par l'héroïsme des vertus dont elle présente aux regards le calme et expressif reflet, domine toutes les autres: c'est la figure de Monseigneur de Laval.

Il serait trop long de redire tout ce que ce grand évêque, assurément digne des âges les plus glorieux du Christianisme, fit pour imprimer et développer dans les âmes la Sainteté dont il comprenait l'importance primordiale dans la vie des individus, des familles et des peuples.

C'est cet objectif qu'il poursuivait, lorsqu'il s'appliquait avec tant de soin à former pour la desserte des paroisses un clergé vraiment pieux et instruit. C'est vers ce but qu'il tendait, lorsqu'il dénonçait avec énergie tous les désordres, lorsqu'il combattait de toutes ses forces le fléau de l'intempérance et traçait ainsi, d'une main aussi ferme que sage, à ses successeurs une ligne de conduite qu'ils s'estiment si heureux de suivre, lorsqu'il prenait, selon les vœux du roi, une part si active dans l'organisation sociale de ce pays, lorsqu'il revendiquait sans faiblesse les droits méconnus de l'Eglise et des âmes, lorsqu'il prodiguait aux diverses communautés religieuses de son diocèse les plus tendres et les plus paternelles sollicitudes, lorsque, enfin, il faisait fleurir dans le parterre mystique de son Eglise ces belles et salutaires dévotions à la Sainte Famille, à la Vierge Immaculée, à la Bonne sainte Anne, qui ont enveloppé comme d'un parfum surnaturel toute notre existence nationale.

Lui-même, Nos Très Chers Frères, s'exerça avec tant de fermeté et de constance dans la pratique de toutes les vertus, et en particulier de l'humilité, de la charité, de l'abnégation, de la force dans les épreuves, de la patience dans la douleur, de la mortification, de la foi confiante en Celui pour qui il avait renoncé aux plus brillantes espérances de ce

monde, qu'une vie si pleine de mérites finit par attirer l'attention du Saint-Siège. La cause de béatification et de canonisation du Vénéral Serviteur de Dieu put être, vous le savez, introduite en cour de Rome le 24 septembre 1890.

Nous sommes sûr d'exprimer les vœux ardents, non seulement du clergé et des fidèles de notre archidiocèse, mais de catholiques de tout le Canada, et, Nous pourrions ajouter, de toute l'Amérique du Nord, en souhaitant qu'avant longtemps les honneurs du culte puissent être liturgiquement décernés au fondateur vénéré de l'Eglise de Québec.

En attendant ce jour mémorable, nous aurons du moins la consolation de le voir, par un mouvement de foi et de générosité qui honore grandement nos chrétiennes populations, célébré et glorifié à l'égal des plus fameux évêques et des plus considérables bienfaiteurs de leur patrie.

De ce monument que la reconnaissance populaire vient de lui ériger, comme du haut d'une tribune publique, Monseigneur de Laval parlera de nouveau à son peuple ; il le félicitera d'être resté fidèle à Dieu dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; il lui remettra sous les yeux les gloires religieuses de son passé ; il lui marquera du doigt les devoirs et les responsabilités de l'avenir ; il lui prêchera l'union dans l'amour et la défense de l'Eglise, l'esprit d'obéissance à ses pasteurs, le zèle pour les nobles causes, la fuite des plaisirs coupables, la piété, la sobriété, une fidélité inviolable à toutes les traditions catholiques.

Et nous-mêmes, Nos Très Chers Frères, émus et recueillis au pied de ce monument, nous écouterons d'une oreille docile, pour les mettre religieusement en pratique, les grandes et fortes leçons de notre premier évêque.

Nous apprendrons de lui que l'œuvre spirituelle dont il a été parmi nous l'initiateur clairvoyant, repose sur des bases vraiment divines, qu'elle mérite, par là même, toute l'adhésion de notre foi, tout le concours de nos volontés, tout l'attachement de nos cœurs.

Membres d'une Eglise si visiblement bénie du ciel, nous remercierons la Providence de nous avoir fait naître en son sein et d'avoir donné à notre peuple, pour guider ses premiers pas, la haute sagesse pratique d'un chef spirituel compara-

ble aux Patrice d'Irlande, aux Augustin d'Angleterre, aux Boniface d'Allemagne.

Nous nous rappellerons, de plus, quel rôle remarquable cet homme de Dieu joua dans la vie même politique de notre société naissante, et nous nous convainçons, par son exemple, combien il importe d'imprégner d'esprit chrétien nos légitimes aspirations patriotiques, et de ne séparer jamais ni dans nos pensées, ni dans nos actes, les intérêts religieux de ce pays de nos intérêts sociaux et nationaux.

A ces causes et le saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1. — Les 21, 22 et 23 juin seront consacrés à célébrer, à Québec, — par des fêtes solennelles suivant un programme préparé sur notre demande et, en particulier, par l'inauguration officielle du monument érigé en son honneur, — le deuxième Centenaire de la mort de Monseigneur de Laval.

2. — Le dimanche, 21 juin, on chantera un *Te Deum* solennel à la suite de la messe dans toutes les paroisses et missions de ce diocèse ; dans les communautés ce *Te Deum* sera chanté ou au moins récité après la messe conventuelle.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles où se font les offices publics, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, en ce deux-centième anniversaire de la mort de Monseigneur de Laval, le six mai mil neuf cent huit.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

Par mandement de Monseigneur,

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,

Secrétaire.

Pour les pécheurs agonisants

— o —

Le comble du malheur pour une créature humaine, c'est assurément de tomber en état de péché mortel entre les mains du Souverain Juge. Cette suprême misère a excité le zèle compatissant de quelques âmes chrétiennes qui ont fait con-

naître à qui de droit leur plan de secours, et, pour en assurer le succès, ont sollicité l'agrément et la bénédiction du Souverain Pontife.

Afin d'obtenir, en faveur des pécheurs exposés à mourir prochainement, la miséricorde divine, il fallait provoquer les prières, surtout sous leur forme la plus efficace, c'est-à-dire au Saint Sacrifice. Il s'agissait d'atteindre prêtres et fidèles, et, mieux que pour un profit temporel, de faire une incessante réclame pour les pauvres agonisants. C'est l'exécution de ce pieux dessein qui a été bénie et enrichie d'indulgences par sa Sainteté Pie X en octobre dernier. Le moyen de publicité consiste en deux tableaux-affiches. Le premier se place à la sacristie, en face du prêtre qui se revêt des ornements pour célébrer la messe. Il est ainsi conçu :

« Singuli sacerdotes in hac ecclesia Missam celebrantes obsecrantur in Domino, ut in Memento presentes habeant peccatores totius mundi nunc positos in agonia et hodie morituros. »
Indulgentia 100 dierum. PIUS PP. X.

Le second, pour les fidèles, placé bien en vue dans l'église même, porte cette inscription : « Tous les fidèles, qui assistent à la Sainte Messe dans cette église, sont instamment priés dans le Seigneur de recommander au Cœur Sacré de Jésus les pécheurs du monde entier qui sont à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui ». Indulgence de 100 jours. PIE X.

Et à la suite, cette formule d'offrandes de toutes les messes : « Mon Dieu, je vous offre toutes les messes qui se célèbrent aujourd'hui dans le monde entier pour les pécheurs qui sont à l'agonie et qui doivent mourir ce même jour. Que le sang précieux de Jésus Rédempteur leur obtienne miséricorde ».

Nous accordons une indulgence de 300 jours, applicable aux âmes du purgatoire.

PIE X.

Le 27 octobre 1907.

Pour gagner les indulgences de cent jours, il suffit de former intérieurement l'intention suggérée par les tableaux ; pour celle de trois cents jours, il faut prononcer la formule d'offrande.

Ces diverses indulgences ne se gagnent qu'une fois le jour.

Visite pastorale

— o —		
Saint-Sébastien.....	Dimanche 31 mai, 1 ^{er} juin.	
Saint-Samuel.....	Lundi	1— 2 “
Saint-Ludger.....	Mardi	2— 3 “
Saint-Gédéon.....	Mercredi	3— 4 “
Saint-Martin.....	Jeudi	4— 5 “
Saint-Théophile.....	Vendredi	5— 6 “

Lettre ouverte de Mgr Touchet

AUX CONSEILLERS GÉNÉRAUX DU LOIRET

— o —

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, informé que le Conseil général du Loiret avait accepté la dévolution des petits séminaires de Sainte-Croix et de La Chapelle, a écrit à MM. les conseillers généraux une éloquente lettre ouverte. En voici un important passage :

Sans indignation ni larmes, voici ce que je dois vous exprimer respectueusement, et fermement, parce que cela est de mon très strict devoir :

Que l'État vous ait offert le séminaire de La Chapelle et celui de Sainte-Croix, plusieurs ne s'en étonneront pas ; que vous ayez accepté l'offre, plusieurs s'en étonneront.

Ni Sainte-Croix ni La Chapelle, en effet, n'appartiennent à l'État.

Ni Sainte-Croix ni La Chapelle n'ont coûté un centime à l'État.

Sainte-Croix, acheté par le vénérable abbé Renaudin, fut cédé par lui à Mgr Dupanloup qui en paya l'acquisition.

Le terrain de La Chapelle fut acquis par Mgr Fayet. Les constructions sont de lui, de Mgr Dupanloup, de Mgr Coullié, de M. l'abbé Vié, de moi-même. Le mobilier, bibliothèque, literie, batterie de cuisine, proviennent également de nous.

Pas une motte de terre de ces propriétés ; pas un clou de leurs charpentes ; pas une pierre de leurs murailles ; pas un fil du mobilier desquels l'État puisse dire : « C'est moi qui l'ai donné ; c'est à moi qu'il appartient. »

Rien ; rien ; rien n'est de l'État. Rien ; rien ; rien ne peut

retourner à l'État, à moins que l'État mette la main sur ce qui ne lui appartient pas.

Voilà ce que l'État vous a offert. Il vous a offert ce qui ne lui appartient pas. Vous l'avez accepté.

Vous êtes d'honnêtes gens. Votre probité est justement honorée. Vous n'eussiez point accepté cela pour vous. Vous auriez pensé qu'on ne reçoit pas, même de l'État, ce qui n'appartient pas à l'État. Et vous l'avez accepté, vous l'avez reçu pour le département !

Que le département donc demeure grevé d'un bien qu'il ne peut s'incorporer, qui criera, sans relâche, son origine, qui protestera contre sa destination actuelle, se souvenant de sa destination primitive !

J'entends ; on dit : Les biens se trouvent sans maître, donc ils appartiennent à l'État. Pourquoi n'avez-vous pas fait d'associations culturelles aptes à les recevoir ?

Et je reprends : Pourquoi l'État n'a-t-il pas mis à notre service des associations culturelles compatibles avec la constitution catholique ? . . .

Au Japon

De ce que en 1905, le Japon a bien reçu Mgr O'Connel, quelques journaux se croient autorisés à dorer la situation des catholiques dans l'empire nippon. On croirait vraiment, à lire certaines fantaisies, que le gouvernement japonais n'a à cœur que de développer l'Église catholique. La réalité est toute autre.

On écrit à ce sujet de Tokio, une lettre instructive où nous glanons :

On 1905, on avait annoncé qu'un riche païen japonais avait offert un terrain au Saint-Père. C'était vrai. Mais on voulut que ce terrain fût un parc situé dans Tokio et qu'il fût destiné à la construction d'une cathédrale. Or, il se trouve dans un endroit rocailleux, absolument désert, auprès du volcan de l'Asama, à plus de 200 kilomètres de Tokio. Le bel emplacement pour une cathédrale !

Lorsqu'en 1907, le gouvernement japonais rend sa visite au Saint-Père, le fameux terrain est encore une fois placé dans Tokio et destiné à la construction d'une cathédrale ; mais,

de plus, on imagine cette fois que le donateur est le mikado lui-même et que les Bénédictins sont chargés de cette cathédrale, deux assertions aussi fausses l'une que l'autre.

Que n'a-t-on pas dit aussi, en dehors du Japon, d'une université que les Jésuites établissaient à Tokio, sur les instances du gouvernement japonais ? Plus d'un Français s'imagine que c'est déjà fait. Or, ici, nous voyons bien trois universités, dont deux au moins comptent plus de 8 000 élèves, mais d'université catholique... point. Mieux que cela, les évêques du Japon eux-mêmes n'en ont entendu parler que les cancons de la presse. C'est encore la presse qui nous a annoncé la nomination d'un délégué permanent du Saint-Siège à Tokio et celle d'un ministre plénipotentiaire japonais au Vatican.

Patience et longueur de temps
Font plus... qu'imagination.



Le jugement du Père Monsabré (1)



(1) Sous une forme humoristique, que le Père n'eût pas désavouée, c'est le résumé d'une très belle et très bienfaisante vie.

Il nous plaît d'en reproduire les principaux passages.

Nos lecteurs remarqueront la douce présence de la Vierge du Rosaire venue à la rencontre de son dévot serviteur

En ce temps-là, on vit s'arrêter à la porte du ciel un vieux moine, très humble et très doux. Il venait de la terre et il portait sur son visage la trace de longues et cruelles souffrances. Il n'était pas triste, pourtant. Il avait su rire en ce monde, et il n'avait rien désappris en le quittant. On eût dit que sa lèvre venait de lancer un dernier bon mot et qu'il écoutait encore, dans le lointain, le vague murmure d'un cloître en gaieté.

Les saints et les saintes de France l'applaudirent au passage, car il avait eu le génie du verbe, et il avait connu les triomphes de l'éloquence.

Et le vieux moine rougissait, protestait de la main ; il disait :
« On n'applaudit pas la parole de Dieu... pas plus au ciel qu'à Notre-Dame ! »

Mais on ne l'écoutait pas. Les mains battaient, et cela faisait, sous les murailles de la cité éternelle, comme le bruit de la mer qui se brise sur les rochers.

... Il parut devant le tribunal. Était-il digne ou non de l'élection définitive ? Irait-il attendre quelques jours, dans les

tourments provisoires, que son âme fût purifiée de la poussière des erreurs terrestres ? . . . Sa robe blanche était sans taches comme celle dont saint Dominique revêtit ses fils, à l'aube des jours. Elle avait la royale candeur des lis, et des larmes versées durant la persécution la semaient de diamants c'airs. Mais le regard de Dieu va plus loin que les apparences et que les renommées ; il perce jusqu'à l'âme, jusqu'au mystère des pensées et à l'origine des actes. Dieu est un juge et il fallait que le vieux moine fût jugé.

Il parut donc devant le tribunal. Le Christ présidait. A ses côtés, saint Thomas d'Aquin, le P. Lacordaire, Léon XIII, comme des avocats à la barre prêts à parler pour la défense. Saint Dominique y était aussi, mais seulement comme témoin : le père était convié à l'apothéose de son fils.

— « Ton nom, bon serviteur . . . ? » demanda le Christ.

— « Jacques-Marie-Louis Monsabré, prêtre de l'Ordre des Frères Prêcheurs. »

Et, tout de suite, saint Thomas d'Aquin demanda la parole.

— Seigneur, mon frère fut un docteur de l'Eglise de France. Il porta dans la chaire de Notre-Dame de Paris votre Evangile tout simple, votre charité toute pure. Mon œuvre à moi était un livre clos pour les profanes, pour les modernes que rebutent les enseignements graves. Il l'ouvrit sous les yeux des mondains, et, durant vingt-cinq ans, il la commenta. « Je suis chrétien, — disait-il un jour, — je suis prêtre, je suis moine ; j'ai dans les veines le sang des prophètes et des apôtres. C'est ce sang qui va parler, sans respect, sans pitié pour les préjugés, et les prétendus principes, qui furent, peut-être, jusqu'ici les idoles de vos esprits séduits. » Il a tenu parole . . . Si M. Brunetière était de ce jury, il vous dirait peut-être que le style de mon frère offensait parfois les oreilles de l'Académie française, mais, moi, je ne sais pas. Une chose est bien certaine, c'est qu'il eut le courage de son œuvre et la fierté de sa mission. Il n'a pas jeté de voile trompeur sur le visage de la doctrine : elle parla par ses lèvres, franche, austère, immuable . . . »

Et, disant cela, le Docteur Angélique montrait du doigt, sur la table, une pile énorme de volumes, sur lesquels rayonnait ce titre en lettres d'or : EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE.

Le vieux moine inclinait la tête, plus modeste que jamais, il semblait douter de lui-même.

— « Frère Thomas, croyez-vous que j'aie bien fait ? J'ai tenu compte sans doute des légitimes exigences de l'esprit contemporain et des découvertes de la science moderne. Mais, j'aurais dû, peut-être, pour gagner plus d'âmes à Dieu, enfermer votre doctrine en des formules nouvelles. Je n'ai employé ni la langue des romans ni celle des laboratoires. Je n'ai parlé ni de « l'évolution des dogmes » ni du « catholicisme progressiste ». J'ignorais Harnack, et Fogazzaro n'était pas né. Je n'ai pas retranché un iota à l'Évangile. Je n'ai fait de coupes sombres ni parmi les miracles ni parmi les paraboles... Au pays de France, il en est qui me trouvaient un peu vieux, même au temps où j'étais encore un peu jeune... »

Le Christ sourit doucement :

— « Tu as bien fait, mon fils. Il est écrit que pas un iota, pas une virgule ne doivent être effacés de la loi. »

Le P. Lacordaire se leva, long, diaphane, immatériel. Sa robe d'élu, constellée, jetait moins d'éclat que ses yeux. Il se dressait dans le ciel, comme un grand lis au sommet duquel brille un rayon de soleil. Il parla simplement, comme s'il eût désappris l'éloquence et le grand geste de jadis.

— « Seigneur, — dit-il, — mon frère eut le secret des nobles attitudes devant les rois et les puissants du jour. Sous l'empire, il ne craignit pas de flétrir les lâches complicités du pouvoir dans les attentats contre l'Église ; il dénonça « le cercle de larrons et d'assassins » qui se rétrécissait chaque jour autour du Pape, il parla de la « fidélité » en une heure où toutes les trahisons se lestaient de rentes et se chararraient d'or. On le cita à mon tribunal, car j'étais son chef, et je lui écrivis : « Vous êtes resté dans la limite de votre droit, et vous n'avez fait que votre devoir. » — Vingt ans plus tard, le décor était changé, les hommes restaient les mêmes : c'était toujours la même haine de Dieu et de son Église, déguisée sous les mêmes tartuferies. Et il osa jeter à une jeune République, déjà oppressive dans ses tendances et dans son programme, ce défi superbe : « Pouvoir, si tu as besoin de mon temps pour le bien public, prends mon temps : de mon argent, prends mon argent ; de mon travail, prends mon travail ; de mon sang, prends mon

sang : de ma vie, prends ma vie ; mais si tu veux que je te livre ma conscience, non, non, tu ne l'auras pas ! A chacun de tes ordres, conforme au droit et à la justice, je courberai la tête et je dirai : *Fiat voluntas tua*. Mais, quand il s'agira de sacrifier ma conscience, jamais, jamais je ne courberai la tête ; ou, si je la courbe, ce sera une seule fois... sous la hache du bourreau ! » Mon frère a dit cela, et plût au ciel que tous l'eussent écouté !... »

Le moine suivait sur la face du Christ l'impression produite par ces paroles.

— « C'est vrai, Maître, j'ai parlé ainsi et je suis mort, hors de ma cellule, dans les mêmes sentiments. J'ai peut-être eu tort... Il ne m'est jamais venu à l'idée de saluer « la grande âme de M. Waldeck-Roussau » ni de rendre hommage à la « bonne foi » de MM. Combes, Briand et Clémenceau. Si c'est mal... »

Le Christ l'arrêta d'un geste.

— « C'est bien, mon fils. Tu ne fus pas un naïf ; tu les as jugés comme je les juge. »

Léon XIII vint à son tour.

Le vieux moine se redressait à l'évocation de ses coups d'audace, de ses gestes hardis, de ses virulences d'apôtre... et de citoyen. Il y avait des murmures d'approbation jusque dans le groupe des saintes, venues pour voir et pour écouter.

Léon XIII parlait toujours. Il prit un volume et l'ouvrit. C'était le carême de 1882, les discours sur le *Gouvernement de Jésus-Christ*.

— « Maître, ce livre-là devrait être le manuel de tous les catholiques de France. Ils y apprendraient pourquoi, comment et jusqu'où l'on obéit au Pape, même quand ses ordres déroutent nos petits calculs et dérangent nos combinaisons candides. Ils y apprendraient que le Pape ne commet jamais de « gaffes », et que « l'Esprit-Saint n'est jamais en vacances. » Et, puisqu'ils s'effraient aujourd'hui sur l'avenir de l'Eglise, ils se rassuraient en lisant des pages comme celle-ci : « Je crus voir devant moi une mer immense, agitée par la tempête. Au milieu de ses flots tumultueux, s'élevait un rocher, dont la cime ardue portait jusqu'au ciel un édifice splendide, plein de lumière et

de chants de fête. Il était là, debout et tranquille, comme s'il n'y eût eu autour de lui que la solitude et le silence. Et pourtant les vagues, furieuses et mugissantes, se brisaient sur ses flancs ; les monstres de l'abîme se précipitaient sur lui de tout leur poids, et retombaient étouffés dans les flots ; les vaisseaux de haut bord le frappaient de leur proue et s'engloutissaient à ses pieds ; les aigles et les vautours, leurs compagnons de rapine, cherchaient à l'entamer de leurs becs et de leurs griffes, — et leurs becs et leurs griffes étaient tout en sang... J'étais ému ; il me semblait que cette pierre immobile vivait. Qu'est-tu donc ? lui dis-je, qu'est-tu, toi que rien n'étonne, ni n'ébranle, ni ne divise ? Et, du sein du rocher, ces paroles éclatèrent tout à coup : *Tu es Petrus !...* »

Léon XIII lut cette page, comme il eût fait à la loggia de Saint-Pierre, pour toute la ville et pour tout le monde. On sentait bien que lui aussi avait eu plus d'une fois cette vision grandiose, et qu'il en avait connu la délicieuse angoisse. Dans l'assemblée des saints, les applaudissements couraient de rang en rang. Bossuet approuvait de la tête, Bourdaloue ouvrait les yeux, et Massillon tendait l'oreille, comme pour mieux jouir de la musique des mots et de l'harmonie des phrases.

Et le moine, plus pâle que sa robe pâle, s'effrayait de ces ovations, car il avait jadis prêché contre l'orgueil et il savait bien que le ciel appartient aux humbles.

Alors on vit ceci. — Le Christ se leva et il dit : « Bon serviteur, tu as achevé ta course. Tu as combattu le bon combat : tu as conservé ta foi. La couronne de justice t'est réservée, et mon Père te la donnera. Viens ; entre dans la joie de ton Seigneur ! »

Il y eut un large remous dans la foule des élus. C'était la *Vierge du Rosaire* qui venait au-devant du vieux moine. Elle le prit par la main droite, saint Dominique par la main gauche.

Et le P. Monsabré entra dans la gloire de Dieu.

C. LECIGNE,

Professeur à l'Institut catholique de Lille.

Bibliographie

— AUX SOURCES DE L'ÉLOQUENCE. — Lectures commentées, par Marc Sangnier, 1 volume in-8. Prix : 4 francs (*franco* 4 fr. 50). BLOUD ET Cie, éditeurs, Paris (VI^e).

C'est une haute et féconde pensée que de rechercher à travers toutes les littératures les sources où les grands orateurs puisèrent leur inspiration. Les traités d'éloquence purement didactiques ne sont que d'ennuyeuses grammaires. — Apprend-on à avoir du cœur ? — Personne, à notre connaissance, n'avait encore tenté de réunir dans une vue d'ensemble tous les orateurs sacrés et profanes depuis Démosthène jusqu'à M. Jaurès, en passant par les Pères de l'Eglise.

C'est que, sous peine de donner un ouvrage arbitraire et disparate, il était nécessaire de découvrir un point de vue central. Marc Sangnier s'est servi de cette idée directrice et l'a suivie constamment : seule la merveilleuse puissance de l'idéalisme a permis aux grands orateurs de passionner les foules. Chacun d'eux selon sa manière et pour son temps s'est efforcé de réveiller dans l'âme de ses auditeurs l'élan vers les choses éternelles, de les arracher aux soucis mesquins de tous les jours, aux étroites ambitions, aux jouissances basses, pour les élever vers le sacrifice, vers la justice, vers la liberté, vers l'amour.

Marc Sangnier a écrit, pour démontrer l'exactitude de cette vue synthétique, un commentaire très lumineux qui semble baigner d'un flot de vie nouvelle les beaux fragments des discours célèbres. Rien n'est plus éloigné du style d'un cours, et pourtant aucun cours ne peut nous rendre aussi fortement l'écho de ces grandes voix qui sont retombées au silence, mais dont l'âme des peuples vibre encore. Les orateurs ne sont plus ici ces bustes froids et sans regards, rangés et numérotés sur leurs socles isolés, que l'on essayait en vain de nous faire aimer dans les écoles : ils nous apparaissent debout au-dessus des marées humaines, domptant ou entraînant le flot des espérances, des pitiés, des révoltes, mais tous soulevant l'homme au-dessus de lui-même et se transmettant de main en main par dessus les siècles le flambeau de l'idéal. B.

— LE CŒUR DE JEANNE D'ARC. — Panégyrique prononcé à la cathédrale d'Orléans, le 8 mai 1908, par l'abbé S. Coubé

In-8 écu, orné de gravures. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e). Prix : 1 fr.

Ce magnifique panégyrique a obtenu, à Orléans, un succès considérable : à plusieurs reprises l'orateur a été applaudi avec une véritable frénésie, et les auditeurs ont été profondément impressionnés. Le cadre choisi s'adapte à merveille au rôle de la Grande Française. L'abbé Coubé étudie le cœur de Jeanne d'Arc dans les trois phases de son histoire : le cœur de l'enfant, le cœur de la guerrière, le cœur de la martyre. Il met en un singulier relief le mélange exquis de sensibilité féminine et de force virile qui fut la caractéristique de l'héroïne et est sa source dans sa sainteté. A la veille de la béatification de Jeanne, ces pages projettent une vive lumière sur son âme et offrent aux panégyristes et conférenciers une mine inépuisable de beaux aperçus. Une discussion brève, mais topique, établit la mission surnaturelle de la Libératrice et réfute indirectement les théories naturalistes de M. Anatole France. De brillantes envolées patriotiques répondent aux attaques dont l'idée de patrie est le point de mire. Voilà une œuvre dont on parlera, et qui mérite d'être lue et relue, car elle éveille des sentiments magnanimes qui élèvent et ennoblissent l'âme.

AUX VIEUX PAYS (l'abbé Henri Cimon). Edition nouvelle d'un ouvrage déjà paru, mais augmenté et complété. Beau volume in-8°. Prix : l'unité \$0.75 Frais de poste 0.13

Ce livre exprime les impressions et les souvenirs d'un prêtre canadien qui fit un voyage aux vieux pays en 1891-92. Impressions bien dites d'un voyageur qui a su voir, sentir, comprendre et apprécier ; souvenirs intéressants qui attachent le lecteur à des choses et à des faits dignes de remarque. Mais il y a plus que cela : l'auteur fait avec un étonnant à-propos ressortir les sévères leçons et les grandes figures du passé, et çà et là les scènes du présent évoquent, sous sa plume, les traits les plus saillants de l'histoire des siècles. Par dessus tout, l'auteur est véridique et sincère. S'il sait admirer ce qui est justement admirable, il n'exagère pas la louange, et il ne se fait pas faute, sans exagération aussi, d'appliquer la flétrissure là où il convient.

En vente chez tous les libraires. En dépôt à *La Propagande du Livre*.